

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 3 février 2025

[REDACTED]

OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 2025-05

[REDACTED],

La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 12 janvier 2025 ainsi formulée :

« En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/A-2.1>), je désire obtenir copie de tous les documents produits par les scientifiques de l'INSPQ relatifs aux vaccins Covid-19 (efficacité, effets indésirables, surveillance, pharmacovigilance, mortalité) qui ont été soumis à la direction de l'INSPQ et qui n'ont pas été diffusés, depuis le 13 mars 2020 jusqu'à ce jour. »

Vous trouverez les documents visés par votre demande en pièces jointes.

Une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information est annexée.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,

[REDACTED]

Julie Dostaler
Secrétaire générale

p. j. - Documents et avis de recours